

14^{es} Trophées du Patrimoine et de l'Environnement

PLUS QU'UN MOIS POUR PRÉPARER VOS DOSSIERS !

VOUS ÊTES ARTISANS DU BÂTIMENT,
VOUS SOUHAITEZ FAIRE CONNAÎTRE VOTRE SAVOIR-FAIRE,
PRÉSENTEZ VOTRE DOSSIER POUR LES

14^{èmes} TROPHÉES DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT

RHÔNE-ALPES 2016

DÉPOSEZ
VOS
DOSSIERS
AVANT FIN
MAI 2016

RENSEIGNEZ-VOUS
SUR LES MODALITÉS
D'INSCRIPTION
SUR

capeb-auvergnerrhonealpes.fr




En septembre, la Capeb Auvergne-Rhône-Alpes remettra une fois encore ses Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement. Mais les dossiers des artisans désireux de participer devront être entre les mains du jury. L'occasion de rappeler les modalités d'inscription.

Pourquoi monter un dossier de candidature ?

Parce que vous intervenez régulièrement sur le Patrimoine bâti d'avant 1948 et que vous avez le souci de l'intégration architecturale et environnementale dans vos ouvrages. Parce que vous avez peut-être participé à l'une des formations de la CAPEB liées au Patrimoine et que vous êtes éco-artisan intervenant dans le bâti ancien. Mais aussi... Parce que grâce aux Trophées, vos ouvrages seront connus du grand public en figurant sur le site des Artisans du Patrimoine ainsi que sur You Tube (adresses en fin d'article).

La CAPEB Rhône-Alpes récompense le savoir faire et le talent des artisans de la région qui excellent en matière de restauration de bâtiments et de respect de l'environnement. Il s'agit de mettre en valeur les réalisations des entreprises artisanales du Bâtiment qui ont intégré l'approche de la Qualité Environnementale dans des réalisations récentes ou anciennes.

Dossier de candidature, mode d'emploi

Que recherche-t-on dans un dossier de candidature ? Ce que vous savez faire. Ce que vous avez réalisé. Votre passion. Votre savoir-faire. Préparez un dossier de présentation qui sera remis au Jury (support papier libre, album, classeur...). Aucune forme, aucun carcan administratif n'est imposé.

Néanmoins, votre dossier impérativement doit se composer d'une présentation simple de votre entreprise :

nom, coordonnées, spécialités, historique...

Plusieurs photos de vos chantiers : Avant / après (gardez bien vos originaux !)

Quelques lignes d'explication sur les techniques employées : Date de votre intervention, historique très succinct de l'ouvrage sur lequel vous êtes intervenu.

Toutes explications ou témoignages permettant de préciser certains faits : Plans, coupes, détails divers, croquis... (gardez bien vos originaux !).

Renvoyez vos dossiers finalisés AVANT FIN

MAI à : CAPEB, 59 rue de Saint-Cyr - CP 404 - 69338 LYON CEDEX 09 / Tél : 04 72 85 06 66

Plus d'infos sur les éditions passées sur le site des Artisans du Patrimoine :

www.artisandupatrimoine.capebra.fr/69.html,
et sur You Tube :

www.youtube.com/user/artisandupatrimoine